



N/réf. : MN/CEP

OUI À UN BON ACCORD POUR MODERNISER LES IMPRIMERIES DE LA PRESSE QUOTIDIENNE NATIONALE

Malgré les interrogations que venait exprimer ce matin une centaine de salariés de la PQN au siège du SPQN, le représentant patronal a essayé de passer en force en proposant à la signature des organisations syndicales un texte bâclé et dangereux.

Le SGLCE a, lors de cette rencontre, rappelé la position de la CGT : le refus des licenciements.

Il demande la suppression de toute référence aux licenciements dans les textes « *Imprim* ».

Les moyens exceptionnels de l'État pour la formation professionnelle doivent être utilisés pour former les ressortissants des bureaux de placement en priorité et des salariés volontaires, et non pour augmenter le nombre de chômeurs.

Le dispositif pour les seniors est à reconstruire en grande partie pour sécuriser les parcours de fin d'activité professionnelle. En effet, les mesures proposées par le SPQN tiennent plus du château de cartes ou de l'usine à gaz que d'un dispositif social sûr, permettant de basculer dans un système de retraite complète par répartition.

Les seniors doivent rester liés contractuellement à leur entreprise jusqu'à ce que toutes les garanties sociales soient acquises.

Les salariés de la PQN, au terme d'une vie professionnelle difficile, méritent autre chose que des « rentes viagères » et la CMU !

Enfin, le volet numéro 1 du texte est tout bonnement inutile.

.../...

Le respect du paritarisme des accords signés en 2004 et le développement de la charge de travail sont les meilleures garanties pour développer les imprimeries de la presse parisienne.

La modernisation de l'imprimerie du Monde est restée la grande absente des débats des derniers jours. Cette situation n'est plus tolérable.

Il n'est en effet pas possible de signer un document « relatif à la modernisation des imprimeries de la presse quotidienne » en laissant à l'écart l'imprimerie qui connaît la charge de travail la plus importante.

Le SGLCE ne signera pas ces textes en l'état. Il appelle les autres organisations à demander avec lui la poursuite des discussions avec les éditeurs, pour parvenir à élaborer, dans de véritables négociations, un texte à la hauteur des enjeux qu'a à relever notre profession.

Les salariés adhérents de notre syndicat sont contraints, ce jour, pour exprimer leur détermination contre le projet patronal et pour un bon accord, d'observer un mouvement de grève entraînant une non-parution des quotidiens nationaux.

Les délégués se réunissent **mercredi 28 octobre 2009, à 11 heures** au siège du syndicat pour prendre connaissance des derniers développements du dossier et décider des initiatives à prendre.

Paris, le 27 octobre 2009